L'Onu pourrait reconsidérer sa mission en Ethiopie-Erythrée

NEW YORK (Nations unies) - Les Nations unies pourraient être amenées à reconsidérer leur Mission en Ethiopie et Erythrée (Minuee), après l'interdiction du survol du territoire érythréen imposé à ses hélicoptères par le gouvernement d'Asmara, a averti lundi Kofi Annan.

"Nos procédures et nos opérations sont handicapées. Si cela continue, nous allons devoir prendre des décisions cruciales et difficiles sur l'utilité de rester sur place si nous ne pouvons pas travailler", a déclaré à la presse le secrétaire général de l'Onu.

"Le gouvernement (érythréen) ne coopère pas et limite les mouvements de nos troupes", a-t-il ajouté.

La Minuee a décidé lundi d'évacuer 18 de ses 40 postes en Erythrée, les plus isolés, ainsi qu'un site d'observateurs militaires, après la décision début octobre d'Asmara d'interdire ses vols d'hélicoptères.

"Continuer à occuper de petits postes dans des endroits isolés est devenu intenable et non viable opérationnellement", a-t-elle expliqué.

La Minuee, qui compte quelque 3.200 militaires, est déployée depuis 2001 le long de la frontière entre l'Ethiopie et l'Erythrée à la suite d'une guerre frontalière entre les deux pays (1998-2000). Les relations entre les deux voisins de la Corne de l'Afrique restent très tendues.

Les huit hélicoptères de la Minuee effectuaient une vingtaine de vols par jour, essentiellement pour surveiller la frontière et transporter du matériel.

Le 13 octobre, la Minuee avait expliqué que l'interdiction de survol avait réduit de 55% sa capacité de contrôle et mis en danger la vie des Casques bleus, en particulier ceux qui se trouvent dans des zones isolées.

M. Annan a indiqué qu'Asmara n'avait toujours pas donné de raison officielle à sa décision. "Nos relations avec le gouvernement érythréen ne sont pas faciles", a-t-il ajouté, en soulignant qu'il n'avait pas discuté directement avec lui.

Plusieurs sources diplomatiques à Asmara ont estimé que l'interdiction de survol des hélicoptères pourrait viser à accroître la pression sur la communauté internationale pour qu'elle oblige l'Ethiopie à accepter le tracé de la frontière.

Aux termes d'un accord de paix conclu en décembre 2000 à Alger, les deux pays s'engageaient à respecter la décision "finale et obligatoire" de démarcation de la frontière qui serait prise par une commission indépendante. La commission a publié un tracé en 2002, mais jusqu'à ce jour, Addis Abeba le conteste et la démarcation n'a toujours pas commencé.

L'Erythrée a plusieurs fois prévenu qu'un nouveau conflit était imminent en raison du refus éthiopien d'accepter le tracé frontalier.